Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212200497-20260428-2026_04_12-DE

N° 2026.04.12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CREHEN

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CREHEN, régulièrement convoqué le vingt-et-un avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Christine COTIN, Maire.

PRÉSENTS : **Mme Marie-Christine COTIN, Maire**
Mmes DETOT, GOURGAN, LAIGO (arrivée à 20h12 et ayant donnée procuration à M. MACE en son absence), LEROY, LEVAVASSEUR, LONCLE, PICOUT et RENOUARD
MM. BEAUNE, BOURGET, CAILLERE, DOS (arrivé à 19h20), MACE ALAIN, MACE ANTHONY, MICHEL (arrivé à 20h), RICHARD et VALLARINO (arrivé à 19h30)

ABSENTE EXCUSÉE : **MME EVEN (donne procuration à Mme LONCLE)**

Monsieur MACE Anthony a été élu Secrétaire.

--- ===0=== ---

BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET ANNEXE « PORT DU GUILDO »

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2026 du budget annexe « Port du Guildo » qui s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	2 509,77 €	2 509,77 €
Investissement	0,00 €	0,00 €
TOTAL	**2 509,77 €**	**2 509,77 €**

Délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,

Marie-Christine COTIN.